



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-093 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 4 juillet 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, A. COLLIN, J. COUTURIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Représentés : M. CHASSON, M. DE JAHAM, A. FAVIER, J. FORTE, R. MAZZILLI, J. ROBERT, C. STELLA.

Absents : N. CHARLETY, J. VIAL.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : FINANCES / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Subvention exceptionnelle à l'amicale Pompiers de Voiron

Rapporteur : Julien Polat

EXPOSE : Fortement ancré dans l'histoire des sapeurs-pompiers, le congrès départemental fait partie des traditions qu'ils ont le plaisir de promouvoir. Il permet, entre autre de réunir les sapeurs-pompiers qu'ils soient volontaires ou professionnels, ainsi que les personnels administratifs et techniques, les retraités et les jeunes sapeurs-pompiers. Ce rendez-vous est également une occasion de renforcer les liens entre eux et la population.

L'édition 2019 s'est déroulée sur le site du campus de la Brunerie. Organisé conjointement par la caserne de Voiron et l'amicale des sapeurs pompiers Voiron, ce rassemblement attire à chaque édition de nombreux visiteurs.

Cette journée a regroupé différentes animations : Le concours de manœuvres des jeunes sapeurs-pompiers et des adultes ainsi que différentes démonstrations. Une délégation de pompiers de Herford et de la protection civile de Bassano del Grappa était présente ainsi qu'une fanfare de 50 pompiers de Famalicenses au Portugal village de partenaires.

Une cérémonie a clôturé la journée.

Afin de soutenir l'organisation d'un tel évènement, il est proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

... / ...

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (31 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien Polat
Julien POLAT